

Ecole Maternelle  
3-5 rue des écoles  
37370 ST PATERNE RACAN  
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66  
[Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr](mailto:Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr)

**COMPTE – RENDU**  
**DU CONSEIL D'ECOLE DU 1<sup>e</sup> TRIMESTRE**  
**Le 8 novembre 2013**  
*Année scolaire 2013/2014*

**Personnes présentes :**

**Comité de parents :**

Mme FROGER  
Mme SAJOT-BAILLOU  
M. MODELIN  
Mme BROSSARD  
M. BERTHAULT

**Enseignantes :**

Mme THEMINES  
Mme THARAUD-FONTENAY  
Mme GUISON

**Mairie**

M. POUPEE

**DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)**

Mme ROYER

**Personnes excusées :**

Mme LECLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)  
M. CHABERT (Représentant des parents d'élèves)  
M. ZAMARLIK (maire)

**Ordre du jour**

1. Résultat des élections
2. Règlement intérieur du conseil d'école
3. Règlement type Départemental
4. Règlement intérieur de l'école maternelle
5. Effectifs, organisation de l'école
6. Mise en place des nouveaux rythmes
7. Projets pour l'année 2013-2014
8. Entretien et travaux
9. Questions diverses

**1. Résultat des élections**

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	118
NOMBRE DE VOTANTS	40 Dont 38 par correspondance
ABSTENSIONS	78
NOMBRES DE BULLETINS BLANCS ET NULS	2
SUFFRAGE VALABLEMENT EXPRIME	38
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	3

## **Représentants élus :**

Mme FROGER Céline

Mme BROSSARD Corinne

Mme SAJOT-BAILLOU Marie-Pierre

M. MODELIN Thierry

M. BERTHAULT Julien

M. CHABERT Christophe

## **2. Règlement intérieur du conseil**

La proposition de pratiquer le vote à main levée est faite, sachant que seuls 3 parents élus ont le droit de vote. S'il y a plus de 3 parents élus présents au conseil, ils doivent décider avant le conseil de qui votera.

Le compte-rendu du conseil d'école sera affiché à l'école, disponible sur le site de l'école et pourra être photocopié pour les familles qui en feront la demande.

Les représentants des parents d'élèves voudront bien informer les familles de la date du conseil. Ils ont la possibilité de communiquer avec les familles par le biais de l'école.

Il est également rappelé les membres de droit pour le vote au sein du conseil d'école :

- 3 voix pour les représentants de parents d'élèves
- 1 voix pour les représentants de la mairie
- 3 voix pour les enseignants
- 1 voix pour le DDEN
- 1 voix pour Mme l'Inspectrice

## **3. Règlement type départemental**

Suite à la réforme des rythmes scolaires, le paragraphe 2.3 intitulé : Dispositions communes : les horaires et aménagements du temps scolaire a été modifié.

Il en a été fait lecture.

Il peut être consulté dans la salle de propreté de l'école maternelle où il est affiché.

## **4. Règlement intérieur de l'école**

Les modifications proposées, votées et acceptées à l'unanimité apparaissent sous les paragraphes :

### 3 - Horaires de l'école

Les nouveaux horaires sont précisés, ainsi que les jours et heures des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

**N.B : Ils sont pour l'instant le lundi et le mardi mais ils seront placés le mardi et le jeudi à partir du mois de janvier.**

### 5.3 - Matériel

Les sacs de couchage pour la sieste sont fournis par l'école et entretenus par les familles à chaque période de vacances.

Avant, seuls les petits étaient concernés, maintenant, tous les « dormeurs » le sont.

## **5. Effectifs et organisation de l'école**

La troisième classe a donc été officiellement ouverte et nous avons accueilli Raphaëlle Guison dans notre équipe cette année.

<b>Sections</b>	<b>effectifs</b>
<b>Toute Petite et Petite Section</b> - Mme Thémines, aidée de Christine Bouteiller	<b>2</b> Tout Petit et <b>19</b> Petits
<b>Moyenne Section</b> - Mme Guison, aidée d'Aline Charron qui remplace Agnès Flament.	<b>21</b> Moyens
<b>Grande Section</b> - Mme Tharaud-Fontenay, aidée d'Audrey Menant pendant le congé de Christine Layreau.	<b>21</b> Grands
<b>Total</b>	<b>63 élèves</b>

Les différences par rapport au début d'année sont dues à un déménagement en TPS et deux enfants qui ne sont plus scolarisés en PS et en MS.

Trois Tout Petits sont attendus à la rentrée de janvier.

Comme chaque année au mois de novembre, Mme Thémines transmet les prévisions d'effectif pour l'année scolaire 2014-2015.

- 5 Tout Petits
- 18 Petits
- 20 Moyens

22 Grands

Ce qui fait un total de 65 élèves.

Ces chiffres seront la base de travail de l'Inspection pour la carte scolaire.

### Organisation des après-midi :

Pendant que les petits sont à la sieste sont organisés des décroissements (sauf les lundis où Mme Thémines ne prend pas d'élèves en charge et s'occupe de la direction.).

Le mardi, Mme Thémines accueille les grands et les moyens en bibliothèque, en alternance, une semaine sur deux, par demi classe, pendant que l'autre moitié travaille avec son enseignante.

Le jeudi et le vendredi, par période de 3 semaines, les grands ou les moyens sont pris en charge par demi classe par Mme Thémines. Les Grands font de l'anglais. Après les vacances de la Toussaint, les Moyens travaillent la recherche et la connaissance de la BCD.

De plus, Les Moyens et les Grands vont à la bibliothèque municipale toutes les 4 semaines et empruntent des livres pour leur classe.

## **6. Mise en place des nouveaux rythmes**

L'école maternelle, suivie par la mairie, a fait le choix de placer le Temps d'Accueil Périscolaire de 13h30 à 14h15 car à cette heure, les apprentissages sont les plus difficiles. Cela permet de mettre en place un repos « à la carte » pour les enfants de moyenne et grande section qui en ont besoin pendant que leurs camarades sont pris en charge par la mairie pour des activités plutôt calmes.

Les enseignants doivent assurer 36 heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires auprès des élèves, soit en aides personnalisées, soit autour d'un projet spécifique en lien avec la classe. Ces APC sont pour l'instant placées le lundi et le mardi, et seront déplacées au mardi et jeudi après les vacances de Noël, de 13h35 à 14h05. Elles ne concernent que quelques enfants, sous l'autorisation de leurs parents.

Les petits sont conduits à la sieste au retour de la cantine et les enseignantes soulèvent un problème à ce sujet : le temps pour eux de revenir, de se préparer et de se coucher, ils ne s'endorment pas avant 13h45-14h00, ce qui est tard pour un bon endormissement. Elles proposent donc que soit étudiée la possibilité de faire revenir plus tôt à l'école le groupe de « dormeurs », dans la mesure où il y a souvent un temps d'attente à la fin du repas. La

demande a été faite auprès de la mairie lors du Comité de pilotage, et elle est réitérée lors de ce conseil d'école.

## **7. Projets pour l'année 2013/2014**

L'école offre un spectacle aux enfants pour Noël. Il aura lieu le vendredi 20 décembre certainement à la salle des fêtes.

Au deuxième et au troisième trimestre, les enfants iront au cinéma à Saint Patern Racan pour voir des programmes de Courts métrages. Cela s'inscrit dans le dispositif Maternelle au cinéma.

L'école organise sa matinée Portes ouvertes le **samedi 17 mai** sur le thème de *la maison*.

La fête des écoles aura lieu le **samedi 14 juin**.

Chaque année, l'école co-organise une rencontre sportive avec 2 ou 3 autres écoles. Elle a généralement lieu courant mai ou juin, à l'aire de loisirs de l'Image de Saint Patern Racan.

## **8. Entretien, travaux et équipement**

L'école sollicite la mairie pour divers achats d'équipement :

- des lits supplémentaires pour les enfants qui dorment (PS, MS, voir GS).
- Du matériel hifi : nous avons besoin d'un poste de bonne qualité pour chaque classe (lecteur CD) et d'un nouveau lecteur laser dans la salle de motricité.

Nous demandons que soit amorcée une réflexion autour de l'agrandissement de l'école maternelle afin de régler des problèmes récurrents : espaces partagés de mauvaise façon (toilettes comme lieu de passage), dortoir maintenant inadapté (trop petit) pour accueillir tous les dormeurs, ce qui bloque une classe, passage à l'extérieur pour accéder en salle de motricité, problèmes finalement dus au fait que ces bâtiments n'étaient à l'origine pas conçus pour accueillir une école maternelle.

## **10. Questions diverses**

Questions concernant les travaux de la garderie :

- Y a-t-il un revêtement ou des aménagements prévus pour le chemin vers l'école maternelle ?
- Qu'en est-il des travaux prévus l'année dernière : aménagement d'une aire de jeux devant la garderie ?

Réponse de la mairie : Des devis sont étudiés pour le revêtement au sol, et les travaux sont un peu retardés à cause de la météo peu favorable à ce type d'intervention. Cela devrait être fait fin 2013.

Des jeux sont achetés et seront installés quand les espaces verts seront finalisés.

Questions concernant les activités périscolaires :

- Les parents souhaitent avoir des informations sur ce que font leurs enfants.
- Les activités choisies en début d'année sont-elles réellement celles qui sont réalisées (exemple : le cirque qui était proposé et ne semble pas être réalisé finalement).
- Sont-elles reconduites sur la 2ème période : les parents d'élèves étaient censés recevoir de nouvelles propositions et ne les ont pas reçues.
- Les parents délégués demandent à participer aux réunions de pilotage, comme c'était prévu et acté l'année dernière + éventuellement, une réunion avec tous les parents, Familles rurales et les animateurs, comme c'est fait chaque début d'année avec les enseignantes.

Réponse de la mairie : Les enfants ont été pris en charge par des animateurs de Familles Rurales durant la première période et le début de la deuxième. Il est vrai qu'il y a eu des différences entre ce qui était proposé et ce qui a été mis en place ; les personnes pressenties pour intervenir auprès des enfants n'ont pas pu commencer dès la rentrée pour des raisons administratives. De plus, Familles Rurales et la mairie proposent de mieux communiquer auprès des familles en affichant dans le tableau de l'école les activités des enfants. Le Premier Comité de Pilotage avait été prévu sans les Représentants des parents d'élèves afin de régler les premiers problèmes d'organisation, mais ils sont invités à déléguer un parent représentant pour assister à la prochaine réunion.

- Certains parents estiment que des animateurs ont un vocabulaire, une attitude et des échanges entre eux peu adaptés aux enfants de maternelle.

Réponse : Il faut faire remonter ces remarques auprès de la personne qui est en charge de Familles Rurales, car c'est leur employeur direct.

- Pourquoi les activités périscolaires ne sont pas en même temps à l'école maternelle et à l'école élémentaire ?

Réponse des enseignantes : Les enfants n'ont pas les mêmes besoins selon leur âge. Les enfants d'élémentaire travaillent 3h30 le matin, ce qui est trop long pour les petits, et après le repas, les enfants de maternelle ne sont pas réceptifs pour les apprentissages, on leur offre donc du repos et du calme.

Nous avons cette chance à Saint Patern d'avoir deux écoles distinctes, ce qui a permis aux équipes d'avoir des projets spécifiques à chaque classe d'âge.

- Les enfants sont fatigués à cause des nouveaux rythmes.

Réponse des enseignantes : Si une certaine fatigue a pu se faire sentir, elle ne nous semble ni généralisée, ni hors normes ; en effet, il n'est pas inhabituel que l'école fatigue les enfants, ils doivent prendre un rythme soutenu, surtout après les grandes vacances. Il est donc important qu'ils aient une bonne hygiène de vie, notamment qu'ils soient couchés tôt tous les soirs. En classe, nous n'avons pas constaté de fatigues inhabituelles, le mercredi matin est efficace ainsi que le temps de fin d'après-midi.

- A cause du décalage des horaires du matin, il y a parfois trop de monde au portail de la maternelle, et par temps pluvieux, le préau est trop petit pour contenir tous les enfants.

Réponse : En conduisant les grands à l'école pour 8h45, on arrive à la maternelle après l'ouverture du portail : il n'y a plus de problème !

Ne perdons pas non plus de vue la chance qu'ont les écoles de Saint Patern Racan de travailler avec une équipe communale qui a investi dans la réforme des rythmes scolaires, ce qui est aussi une chance pour vos enfants.

### **Appel pour l'Association la Chaumière**

**Les parents d'élèves qui s'occupent de l'association souhaitent passer la main. Ils ont besoin que des nouveaux parents s'investissent pour qu'elle perdure.**

**Il est possible d'assister aux réunions.**

**Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 21 février 2014, de 17h30 à 19h30**

Présidente de la séance  
Mme Thémines

Secrétaire  
Mme Guison